

S.E.P.E du MOULIN NEUF

Affaire suivie par :

Nicolas Boué

t : 02.23.30.61.13

t : 07.86.41.93.36

@ : nicolas.boue@enercon.de

Monsieur le Préfet
Préfecture du Morbihan
10 Place du Général de Gaulle
56000 VANNES

Longueil-Sainte-Marie, le 15/09/2017

Monsieur le Préfet,

- **Réf** : Projet éolien « MOULIN NEUF » - Malansac – S.E.P.E. du MOULIN NEUF
- **Objet** : Lettre de demande d'autorisation unique pour le parc éolien du Moulin Neuf

Je soussigné Christof Buttner, Gérant de la Société d'Exploitation du Parc Eolien (S.E.P.E) du Moulin Neuf, par la présente fait la demande d'autorisation unique pour les installations décrites ci-après, en application du Livre V – titre 1er du Code de l'Environnement.

Cette demande s'inscrit dans le cadre du projet éolien du Moulin Neuf, comportant 3 éoliennes Enercon de modèle E82 d'une hauteur totale en bout de pale de 125 m et d'un poste de livraison, sur la commune de Malansac (56). Les parcelles cadastrales concernées sont : YC 129, YC 139 et YC 69.

L'installation concernée par cette autorisation unique relève de la rubrique suivante de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement :

2980 : Installation terrestre de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent et regroupant un ou plusieurs aérogénérateurs ;

1. Comprenant au moins un aérogénérateur dont le mât à une hauteur supérieure ou égale à 50 m.

Nous vous prions de trouver ci-joint le dossier de demande d'autorisation unique comportant toutes les pièces nécessaires à son instruction.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma considération distinguée.

Christof Buttner

-Gérant de la SEPE du MOULIN NEUF-



Société d'Exploitation du Parc Eolien du MOULIN NEUF
SARL au capital de 5 000 € - SIREN : 818 813 560 – RCS COMPIEGNE
330 rue du Port Salut – 60126 Longueil-Sainte-Marie